

**DELIBERATION N° 2023-22****Objet** : Décision modificative n°2 au budget 2023**Le 28 septembre 2023 à 10h**

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE

Date de convocation : 18/09/2023

Nombre de membres en exercice : 14**Présents (8)** : Pierre AUVOLAT, Michel LAMARQUE, René VALORGE, Guillaume DESCAVE, Christian GILGENKRANTZ, Fabrice DEJOUX, Jean LABOURET (suppléant), Gérard SIMOND (suppléant).**Absents excusés** : Thierry GIMENEZ, Jérémie LACROIX, Colette LEBEAU, Jean FARIZY, Sylviane TERNISIEN.**Secrétariat assuré par** : Pierre AUVOLAT.

M. le Président présente une proposition de décision modificative au budget 2023.

Vu l'article R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant dispositions budgétaires générales, et précisant notamment les modalités d'adoption des décisions modificatives,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, DECIDE :

- Accepte la décision modificative n°2 au budget 2023, telle qu'elle figure ci-après :

N°Cptes	DESIGNATION	BP2021	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chap 042	Opérations d'ordre					
6811	Dotations aux amortissement	297 135,28 €		5 249,63 €		
777	Quote part subventions d'investissement	208 969,11 €				15 465,70 €
023	Virement à la section d'investissement	6 600,00 €		10 216,07 €		
TOTAL			0,00 €	15 465,70 €	0,00 €	15 465,70 €
SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chap 040	Opérations d'ordre					
13911	Etat et établissements nationaux	55 268,99 €		14 960,05 €		
13912	Régions	36 995,96 €		349,38 €		
13913	Départements	9 982,02 €		156,27 €		
28031	Frais d'études	4 527,00 €				3 682,20 €
281538	Autres réseaux	13 159,02 €				410,32 €
28158	Autres install., matériel et outillage techniques	19 323,10 €				1 309,85 €
28181	Install. Générales, agencement & aménagement divers	239 900,97 €				274,53 €
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 203,04 €				83,59 €
281828	Autres matériels de transport	9 802,65 €			510,86 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	6 600,00 €				10 216,07 €
TOTAL			0,00 €	15 465,70 €	510,86 €	15 976,56 €

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents

Fait à Pouilly/Charlieu, le 28/09/2023

Transmis au représentant de l'Etat le : **28 SEP. 2023**Publié le : **28 SEP. 2023**Le Président du SYMISOA
M. Michel LAMARQUELe secrétaire de séance
M. Pierre AUVOLAT